

Oct. 2017

Si le schéma global de la réforme du 1<sup>er</sup> cycle correspond très largement aux revendications du Sgen-CFDT (voir <https://huit.re/p8-5xfQE>), notre avis dépendra des conditions de sa mise en œuvre, et plus particulièrement des moyens budgétaires qui y seront consacrés.

**Pour les missions d'accompagnement, de remédiations, d'information et d'orientation, le Sgen-CFDT revendique** pour l'ensemble des personnels qui s'investiront une reconnaissance :

- par de l'indemnitaire,
- par un droit à la formation,
- par le déroulé de carrière.

**Pour les Prag/PRCE, le Sgen-CFDT revendique :**

- une décharge de service d'enseignement pour éviter une nouvelle accumulation de tâches,
- une indemnité spéciale pour animation, participation aux dispositifs d'accompagnement,
- la prise en compte de ces missions dans les rendez-vous de carrière,
- la prise en compte de ces missions dans l'accès à la classe exceptionnelle,
- un droit à la formation pour la mise en œuvre des nouveaux dispositifs et une formation continue pour échanger sur les pratiques.

**Pour les enseignants-chercheurs, le Sgen-CFDT revendique :**

- l'intégration dans le référentiel des tâches des enseignants-chercheurs de ces nouvelles missions,
- une prime qui valorise l'investissement dans les missions pédagogiques,
- la prise en compte de ces nouvelles missions dans leur déroulé de carrière,
- un droit à formation pour la mise en œuvre des nouveaux dispositifs et une formation continue pour échanger sur les pratiques.

**Pour le Sgen-CFDT, les personnels de l'enseignement supérieur ont un véritable rôle à jouer pour que cette réforme ne reste pas lettre morte, mais encore faut-il leur en donner les moyens.**